

2025

Conseil d'administration du Cercle sportif autochtone Déclaration d'intérêt



CERCLE SPORTIF AUTOCHTONE

2451, chemin Riverside
Ottawa (Ontario) K1H 7X7
www.aboriginalsportcircle.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES CANDIDATURES.....	2
À PROPOS DU CERCLE SPORTIF AUTOCHTONE	2
À PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
Conseil d'administration actuel.....	3
Postes disponibles	3
À PROPOS DE VOUS.....	4
Compétences.....	4
Admissibilité	5
Inadmissibilité.....	5
ATTENTES ENVERS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
Participation au conseil d'administration.....	5
Participation aux comités	5
Attentes en matière de participation active	6
Responsabilités des administrateurs.....	6
PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE	7
Pouvoirs du comité des candidatures	8
ANNEXES.....	9
Annexe A : Règlements administratifs du CSA	9
Annexe B : Liste des membres du CSA et coordonnées	9
Annexe C : Formulaire de candidature – Élection de 2025 – Conseil d'administration.....	10
Annexe D : Instructions relatives au téléchargement de la vidéo.....	14

(L'emploi du masculin désigne autant les hommes que les femmes.)

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES CANDIDATURES

À toutes les personnes qui désirent siéger au conseil d'administration du Cercle sportif autochtone (CSA),

Au nom de notre conseil d'administration, de nos membres et du personnel de notre bureau national, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre conseil d'administration.

Cette année, le CSA célèbre 30 années de mobilisation à l'amélioration du mieux-être des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis par le sport, l'activité physique, les loisirs et les sports traditionnels.

Le CSA, en collaboration avec ses organisations membres, les organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone, a réussi à mettre en place des programmes, des réseaux et des stratégies qui apportent des changements positifs aux systèmes et aux politiques du Canada en matière de sport, de loisirs, de santé et d'infrastructures, les rendant plus équitables et plus accessibles pour les peuples autochtones.

Nous vous encourageons à soumettre votre candidature si vous souhaitez occuper ce rôle essentiel.

Cordialement,

Comité des candidatures

À PROPOS DU CERCLE SPORTIF AUTOCHTONE

Fondé en 1995, le CSA agit à titre de voix nationale centralisée pour le sport, les loisirs, l'activité physique et le sport traditionnel au Canada, regroupant les intérêts des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Mission : Le CSA est un organisme national sans but lucratif formé de membres qui a pour mission de promouvoir la santé et le mieux-être des peuples et des communautés autochtones par le sport, l'activité physique et les loisirs.

Consultez la version intégrale de la mission et de la vision du CSA en cliquant [ici](#).

Le CSA est un regroupement d'[organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone](#) (OPTSA), les membres, qui oriente ses activités et en détermine les priorités nationales. L'organisme sans but lucratif est assujéti à la *Loi canadienne des organisations à but non lucratif* (L.C. 2009).

À PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'instance qui gouverne le CSA. Il est composé d'un maximum de huit administrateurs, dont un président et un vice-président, lesquels agissent également à titre de dirigeants.

Le président est chargé de la supervision générale des affaires et des activités de l'organisation et préside les réunions annuelles et extraordinaires ainsi que les réunions du conseil d'administration.

Le président agit comme porte-parole officiel du CSA dans le cadre des affaires publiques et organisationnelles. Il occupe un poste de confiance et, grâce au soutien des membres du conseil d'administration, propose une orientation stratégique à l'organisation par le biais du directeur général, qui supervise les activités du bureau national, le soutien aux membres et les relations avec ces derniers.

Le vice-président assure le lien entre le conseil d'administration et les comités afin de s'assurer que ces comités travaillent dans le respect de leur mandat. Le vice-président peut aussi présider les réunions du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont des représentants de la gouvernance, siègent aux comités issus du conseil d'administration, et offrent leur expertise et leur opinion sur les questions qui intéressent le conseil d'administration et l'organisation.

Le président, le vice-président et les membres du conseil d'administration peuvent être appelés à exercer d'autres fonctions établies par le conseil.

Conseil d'administration actuel

Rob Newman.....	Président.....	(2023-2025)
Janice Forsyth.....	Vice-présidente.....	(2024-2026)
Brendon Smithson	Administrateur	(2024-2026)
Charly Buyck.....	Administratrice.....	(2023-2025)
Kerrie Buchberger	Administratrice.....	(2023-2025)
Edward (Sonny) Albert	Administrateur	(2023-2025)
Roahtate Horn.....	Administrateur	(2024-2026)
Sara-Lynne Knockwood.....	Administratrice.....	(2024-2026)

Consultez le site Web du CSA pour la [biographie](#) de chacune de ces personnes.

Postes disponibles

Les personnes qui souhaitent siéger au conseil d'administration peuvent manifester leur intérêt pour l'un des postes suivants :

- un poste de président : mandat de deux ans (2025-2027);
- trois postes d'administrateurs : mandat de deux ans (2025-2027).

Le mandat des personnes élues commence officiellement dès la fin de l'assemblée générale annuelle du CSA, qui aura lieu cette année le 24 septembre 2025.

À PROPOS DE VOUS

Les membres du conseil d'administration doivent être bien informés des enjeux organisationnels, examiner attentivement tous les documents pertinents, et participer activement aux discussions et aux décisions du conseil d'administration ou des comités. Consultez les règlements administratifs à l'annexe A.

Idéalement, les candidats doivent avoir une expérience de vie en tant que personnes autochtones et posséder des connaissances en matière de sports et d'activités physiques autochtones, en particulier dans le développement des jeunes et des communautés. Ils doivent aussi démontrer qu'ils possèdent une ou plusieurs des compétences énumérées ci-après.

Compétences

- Connaissance du système de sport et d'activité physique autochtone et traditionnel au Canada
- Expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants
 - Gouvernance
 - Leadership à la haute direction
 - Gestion des risques
 - Finances, comptabilité et services bancaires
 - Relations intergouvernementales
 - Collecte de fonds et génération de revenus
 - Leadership national sans but lucratif
 - Gestion des ressources humaines
 - Droit, en particulier droit autochtone
 - Élaboration et analyse de politiques
 - Recherche et développement
- Autres considérations
 - Le candidat doit pouvoir s'exprimer et communiquer en anglais, en français ou dans une langue autochtone.
 - Le CSA soutient l'équité et la diversité et encourage les femmes, les personnes ayant une incapacité ainsi que les personnes de toute orientation sexuelle et de toute identité de genre ou expression de genre à soumettre leur candidature.
 - En tant qu'organisation autochtone, la préférence sera accordée aux candidats autochtones qualifiés.

Admissibilité

Les candidats doivent :

- a. être âgés de 18 ans ou plus et résider au Canada;
- b. avoir la capacité légale de conclure un contrat;
- c. ne pas avoir été déclaré invalide par un tribunal du Canada ou d'un autre pays;
- d. être en bonne situation financière (ne pas être en situation de faillite);
- e. ne pas avoir de casier judiciaire ni faire l'objet d'une poursuite civile pour fraude.

Inadmissibilité

- a. Conformément aux règlements du CSA, les administrateurs et les dirigeants du CSA doivent être indépendants et ne pas occuper de poste électif ou rémunéré au sein d'un OPTSA membre.

ATTENTES ENVERS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Participation au conseil d'administration

En tant qu'organisation nationale, le CSA compte sur l'engagement actif de son conseil d'administration pour assurer une gouvernance stricte et une orientation stratégique. Cet engagement comprend la participation aux réunions régulières du conseil d'administration, la participation à au moins un comité et la représentation du CSA lors de réunions ou d'événements spéciaux, selon les besoins.

Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par année, selon un calendrier trimestriel, afin d'examiner les priorités organisationnelles et d'assurer une surveillance efficace. Aussi, l'assemblée générale annuelle se tient une fois par année, généralement en ligne, mais parfois en personne. Au cours de l'exercice 2024-2025, le conseil s'est réuni cinq fois, sans compter les réunions des comités ou des membres. Des réunions extraordinaires supplémentaires du conseil ou des membres peuvent également être organisées tout au long de l'année pour répondre à des besoins émergents.

Les réunions ont généralement lieu en début de soirée ou la fin de semaine et durent d'une à deux heures. Les membres étant répartis dans plusieurs fuseaux horaires, le CSA s'efforce de planifier les réunions de manière à respecter les emplois du temps de chacun et à perturber le moins possible les engagements personnels et professionnels.

Participation aux comités

Outre la participation aux réunions du conseil d'administration, tous les membres du conseil sont tenus de participer activement à au moins un de ses comités. Les comités jouent un rôle essentiel en contribuant à atteindre les objectifs de l'organisation, à répondre aux besoins opérationnels entre les réunions du conseil et à fournir au personnel du CSA les orientations nécessaires à la mise en œuvre des priorités stratégiques.

Il existe présentement cinq comités permanents :

- a. gouvernance;
- b. finances;
- c. ressources humaines;
- d. stratégie de programme;
- e. conseil des Aînés.

Chaque comité dispose de son propre mandat et relève directement du conseil d'administration. La fréquence des réunions du comité varie d'une fois par mois à une fois par trimestre, en fonction des besoins organisationnels. Au cours de l'exercice 2024-2025, les cinq comités se sont réunis 12 fois. Comme les réunions du conseil, les réunions des comités durent généralement d'une à deux heures et sont planifiées en début de soirée ou la fin de semaine afin de tenir compte des emplois du temps et des fuseaux horaires des membres.

Le conseil d'administration peut créer des comités supplémentaires par motion, au besoin, afin de soutenir des initiatives spécifiques.

Attentes en matière de participation active

Siéger au conseil d'administration du CSA exige un engagement ferme en faveur d'une participation active. Les membres doivent notamment :

- assister à toutes les réunions régulières du conseil et à l'assemblée générale annuelle;
- participer à au moins un comité du conseil d'administration en tant que membre ou président;
- se préparer aux réunions en examinant les documents et en participant aux discussions;
- représenter le CSA lors de réunions ou d'événements spéciaux, une tâche qui peut nécessiter des déplacements occasionnels en semaine ou la fin de semaine.

En s'engageant pleinement dans ces activités, les membres du conseil d'administration contribuent à renforcer la gouvernance du CSA, à faire progresser sa mission, et à garantir que l'organisation répond aux besoins des athlètes, des entraîneurs et des communautés autochtones à la grandeur du Canada.

Responsabilités des administrateurs

- Approuver les politiques et les autres recommandations du conseil d'administration, de ses comités et du personnel.
- Assurer le suivi de toutes les politiques du conseil d'administration.
- Favoriser et maintenir des relations positives au sein du conseil d'administration, des comités, du personnel et de la communauté élargie.
- Fournir des conseils stratégiques au directeur général et faire preuve de leadership.
- Siéger au sein de divers comités comme ceux chargés de la gouvernance, des finances, des ressources humaines ou des programmes et des services.
- Lire les documents et le matériel connexe issu du conseil d'administration avant les réunions du conseil et des comités.
- Examiner le budget annuel et approuver le budget et sa vérification.

- Contribuer à l'évaluation annuelle du conseil d'administration et du directeur général.
- Représenter le CSA auprès des parties prenantes et agir comme ambassadeur de l'organisation.

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur dossier de candidature dûment rempli au comité des candidatures avant **le lundi 25 août 2025 à 17 h (heure du Pacifique)**.

Le dossier de candidature dûment rempli doit inclure ce qui suit.

Étape 1 : Formulaire de candidature

1. Formulaire de candidature dûment rempli – Élection de 2025 – Conseil d'administration (*voir l'annexe C*)
2. Curriculum vitæ à jour
3. Deux lettres de recommandation
 - a. Une recommandation professionnelle
 - b. Une recommandation d'un OPTSA membre (*voir la liste à l'annexe B*)

Étape 2 : Soumission d'une vidéo

Téléchargez une vidéo de trois à cinq minutes répondant aux questions suivantes.

- Qu'est-ce qui vous attire dans le travail du CSA?
- Quelle expérience possédez-vous au sein d'un conseil d'administration et quelles ont été vos principales contributions?
- Selon vous, quelles perspectives ou opinions est-il important d'inclure dans un conseil d'administration comme le nôtre?
- Quelles compétences pourriez-vous offrir à notre conseil afin de nous aider à renforcer notre modèle de gouvernance?

Consultez l'**annexe D** pour des instructions relatives au téléchargement de votre vidéo.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le comité des candidatures examinera toutes les candidatures soumises et soumettra une liste de candidats admissibles au conseil d'administration du CSA pour approbation. Les candidatures approuvées seront communiquées aux membres avant l'assemblée générale annuelle.

DÉTAILS DE L'ÉLECTION

L'élection de quatre membres du conseil d'administration aura lieu le 24 septembre 2025 lors de l'assemblée générale annuelle virtuelle des membres. Chaque organisation membre du CSA pourra désigner un délégué votant. Les candidats seront informés des résultats de l'élection immédiatement après l'assemblée générale annuelle.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES TITULAIRES ACTUELS

Conformément à l'article 4.6 des règlements administratifs du CSA, les administrateurs en fonction à la fin de leur mandat qui souhaitent se faire réélire ne sont pas tenus de soumettre un dossier de candidature. Cependant, ils doivent fournir les éléments suivants :

1. un formulaire de candidature dûment rempli (à l'exception de la déclaration d'intérêt, du curriculum vitæ et des lettres de recommandation);
2. une vidéo de trois à cinq minutes répondant aux mêmes questions que celles énumérées précédemment.

Pouvoirs du comité des candidatures

Le comité des candidatures, nommé par le conseil d'administration, est chargé :

- d'établir les procédures de mise en candidature;
- de s'assurer que chaque dossier de candidature est complet;
- de confirmer l'admissibilité des candidats;
- de veiller à ce que les membres reçoivent des profils de candidature valides.

ANNEXES

Annexe A : Règlements administratifs du CSA

Consultez l'intégralité des règlements administratifs sur le site Web du CSA à l'adresse <https://fr.aboriginalsportcircle.ca/by-laws>.

Annexe B : Liste des membres du CSA et coordonnées

PROVINCE OU TERRITOIRE	OPTSA	RESPONSABLE	COURRIEL
Alberta	Conseil du sport autochtone de l'Alberta	Jaclyn Guenette	j.guenette@isportab.com
Colombie-Britannique	Conseil autochtone du sport, de l'activité physique et des loisirs	Rick Brant	rbrant@isparc.ca
Île-du-Prince-Édouard	Cercle sportif autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard	Lynn Anne Hogan	lahogan@mcpei.ca
Manitoba	Conseil sportif et récréatif autochtone du Manitoba	Rhonda Bernabe	rhonda.bernabe@masrc.com
Nouveau-Brunswick	Sports et loisirs autochtones Nouveau-Brunswick	Cathy Ward	cathy_m_ward@hotmail.com
Nouvelle-Écosse	Conseil sportif des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	Terry Bernard	terry@kinu.ca
Nunavut	Sports et Loisirs – Gouvernement du Nunavut	Jeff Seeteenak	jseeteenak@gov.nu.ca
Ontario	Sport et bien-être autochtones de l'Ontario	Stephen Kwinter	venga@rogers.com
Québec	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Geneviève Voyer	genevieve.voyer@cssspnql.com
Saskatchewan	Fédération des nations autochtones souveraines	Mason Medynski	mason.medynski@fsin.com
Terre-Neuve-et-Labrador	Cercle sportif et récréatif autochtone de Terre-Neuve-et-Labrador	Valentina Nolan	valentinanolan@asrcnl.com
Territoires du Nord-Ouest	Cercle sportif autochtone des Territoires du Nord-Ouest	Aaron Wells	aaron@iscnwt.ca
Yukon	Cercle sportif autochtone du Yukon	Gaël Marchand	ed@yasc.ca

Annexe C : Formulaire de candidature – Élection de 2025 – Conseil d’administration



**CERCLE SPORTIF AUTOCHTONE
FORMULAIRE DE CANDIDATURE – ÉLECTION DE 2025 – CONSEIL D’ADMINISTRATION**

Date limite pour soumettre votre candidature : Lundi 25 août 2025 à 17 h (heure du Pacifique)

POSTE RECHERCHÉ : Les personnes intéressées peuvent présenter leur candidature pour tous les postes. Le président sera élu en premier, suivi immédiatement des administrateurs. Les candidats qui ne sélectionnent qu’un seul poste ne seront pris en considération que pour ce poste uniquement.

Président **Administrateur**

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

AUTO-IDENTIFICATION (*partie facultative*)

a) Compétences linguistiques

Autre que le français, maîtrisez-vous une autre langue (lecture, écriture, conversation)?

OUI NON Dans l’affirmative, quelle(s) autre(s) langue(s)? _____

b) Genre

À quel genre vous identifiez-vous?

Femme Homme Fluide, non binaire, bispirituel Je préfère ne pas répondre

c) Identité autochtone

Vous identifiez-vous comme une personne autochtone?

OUI NON Je préfère ne pas répondre

Dans l’affirmative, choisissez l’identité à laquelle vous vous identifiez.

Première Nation Métis Inuit

COMPÉTENCES (cochez tous les choix qui s'appliquent)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Connaissance des sports autochtones ou traditionnels | <input type="checkbox"/> Leadership national sans but lucratif |
| <input type="checkbox"/> Connaissance des contextes et des réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis | <input type="checkbox"/> Gouvernance (rôles et responsabilités du conseil d'administration) |
| <input type="checkbox"/> Leadership à la haute direction | <input type="checkbox"/> Gestion des ressources humaines |
| <input type="checkbox"/> Élaboration et analyse de politiques | <input type="checkbox"/> Droit, en particulier droit autochtone |
| <input type="checkbox"/> Gestion des risques | <input type="checkbox"/> Recherche et développement |
| <input type="checkbox"/> Finances, comptabilité et services bancaires | <input type="checkbox"/> Média, marketing et relations publiques |
| <input type="checkbox"/> Relations gouvernementales et connectivité stratégique | <input type="checkbox"/> Collecte de fonds et génération de revenus |
| <input type="checkbox"/> Développement organisationnel et planification stratégique | |

Autres :

POUR LES TITULAIRES SEULEMENT

Veillez indiquer les comités permanents que vous soutenez, votre rôle et le nombre de réunions auxquelles vous avez participé. Veillez également inclure tout autre comité externe au sein duquel vous représentez officiellement le CSA, ainsi que votre rôle.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Comité de gouvernance | <input type="checkbox"/> Comité de stratégie de programme |
| <input type="checkbox"/> Comité des finances | <input type="checkbox"/> Conseil des Aînés |
| <input type="checkbox"/> Comité des ressources humaines | |

Autres (veuillez préciser les autres comités externes au sein desquels vous représentez officiellement le CSA) :

DÉCLARATION D'INTÉRÊT : Veuillez décrire votre intérêt et l'expérience que vous offririez au poste de président ou de membre du conseil d'administration du CSA (500 mots maximum).

SOUSSION DE VOTRE VIDÉO : Téléchargez une vidéo de trois à cinq minutes répondant aux questions suivantes.

- Qu'est-ce qui vous attire dans le travail du CSA?
- Quelle expérience possédez-vous au sein d'un conseil d'administration et quelles ont été vos principales contributions?
- Selon vous, quelles perspectives ou opinions est-il important d'inclure dans un conseil d'administration comme le nôtre?
- Quelles compétences pourriez-vous offrir à notre conseil afin de nous aider à renforcer notre modèle de gouvernance?

Téléchargez votre candidature en toute sécurité en cliquant sur le lien suivant : [Soumission d'une vidéo de candidature au conseil d'administration du CSA pour 2025](#).

Instructions pour télécharger la vidéo : Voir l'annexe D

RECONNAISSANCE

En remplissant et en soumettant ce formulaire au comité des candidatures du CSA, le soussigné reconnaît ce qui suit et accepte de s’y conformer.

- Je souhaite être considéré comme candidat à un poste au sein du conseil d’administration.
- Je respecte les critères d’admissibilité et j’accepte les conditions de candidature telles qu’elles sont décrites.
- J’ai fourni des renseignements véridiques dans mon dossier de candidature et ma vidéo.
- Je m’engage à divulguer promptement au CSA tout conflit d’intérêts.

Nom (caractères d’imprimerie) _____

Date _____

Signature _____

Liste de vérification de la candidature

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Formulaire de candidature rempli | <input type="checkbox"/> |
| 2. Curriculum vitæ | <input type="checkbox"/> |
| 3. Deux lettres de recommandation | <input type="checkbox"/> |
| 4. Soumission d’une vidéo | <input type="checkbox"/> |
| 5. Photo récente du visage si possible | <input type="checkbox"/> |

Veillez envoyer votre dossier de candidature à l’adresse suivante :

Comité des candidatures du CSA

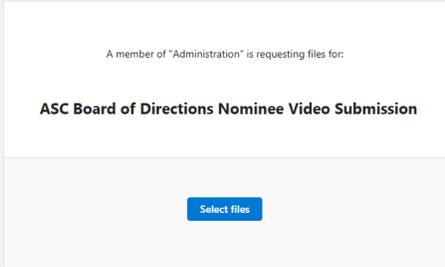
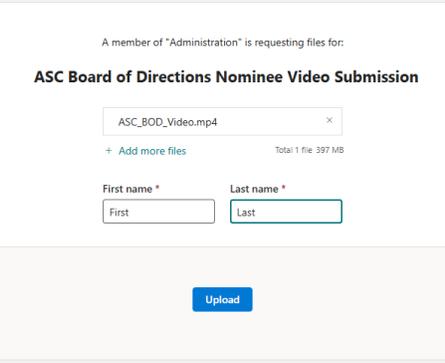
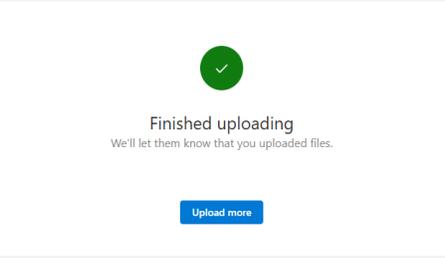
nominations@aboriginalsportcircle.ca

d’ici le 25 août 2025 à 17 h (heure du Pacifique)

Annexe D : Instructions relatives au téléchargement de la vidéo

Vous pouvez télécharger votre vidéo à partir d'un ordinateur ou de votre appareil intelligent.

Cliquez sur ce lien : [Soumission d'une vidéo de candidature au conseil d'administration du CSA pour 2025](#).

	<p>1. Cliquez sur « Sélectionner des fichiers ».</p>
	<p>2. Recherchez le dossier approprié et sélectionnez le fichier pertinent. Si vous devez ajouter d'autres fichiers, sélectionnez « Ajouter d'autres fichiers ».</p> <p>Saisissez vos prénom et nom de famille et cliquez sur « Télécharger. »</p>
	<p>3. Vous recevrez un message confirmant que votre vidéo a été téléchargée et le CSA recevra une notification indiquant que les fichiers ont été téléchargés avec succès.</p>